

RATIFICATION LOCATION IMMEUBLE SERVANT d'Ecole à Domenjod

Le MAIRE. - Le local servant d'Ecole à Domenjod n'étant plus assez grand pour contenir le nombre d'élèves actuels nous avons dû louer un local appartenant à Monsieur ZANEGUY Emmanuel qui se trouve tout à côté de l'Ecole.

Je vous donne lecture de sa lettre.

Saint-Denis, le 25 Mars 1952

Emmanuel ZANEGUY (Domenod)

à Monsieur le Sénateur-Maire - SAINTE-DENIS -

Monsieur le Sénateur-Maire,

Ainsi que vous me l'avez demandé, j'ai l'honneur de mettre à votre disposition, pour servir de salle de classe et de cantine scolaire, la petite maison que je possède à Domenjod.

Sur le côté il y a une cour pour la récréation des élèves. Cette maison est à côté de l'école que dirige Madame SAUTRON. Je vous demande que l'on envisage un loyer mensuel de 4.000 frs.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués./.

Signé: E. ZANEGUY.

Le Directeur des Domaines consulté sur le prix de location proposée estime la valeur locative à 2.500 frs par mois.

Monsieur ZANEGUY accepte ce prix.

Je mets aux voix la location de l'immeuble de Monsieur ZANEGUY au prix de 2.500 frs par mois à compter du 1er avril 1952.

Adopté à l'unanimité.